

Réf : DCM202442

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 02/04/2024

Notifiée aux élus le : 02/04/2024

Date de l'affichage : 02/04/2024

OBJET :

DF – BUDGET ANNEXE PARKING –
BUDGET PRIMITIF 2024

SÉANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le QUINZE AVRIL à 17h30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 07 mars 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Michel AUSSANNAIRE, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAUJLET à Régis VIANET
Arnaud FOUREL à Jean-Claude CAMPOS
Christine DUCHANGE à Michel AUSSANNAIRE
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS
Maryline POUGENC à Olivier BERTRAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christian LAPISARDI

Rapporteur : Régis VIANET

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L2311-1 à L.2343-2 du Code général des Collectivités Territoriales
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil municipal du 20 mars 2024.

Il s'équilibre en dépenses et recettes :

1 - Section de fonctionnement

Chapitre	Libellés	BP 2023	Propositions 2024
	Dépenses	2 005 790,00	2 453 053,00
011	Charges à caractère général	712 481,00	677 712,00
012	Charges de personnel	937 965,00	1 100 000,00
66	Charges financières	18 348,00	15 244,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	600,00
023	Virement à la section d'investissement		267 280,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	336 496,00	392 217,00

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses de fonctionnement

	Recettes	BP 2023	Propositions 2024
002	Excédent de fonctionnement reporté	289 207,82	397 317,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 135,00	104 135,00
75	Autres produits de gestion courante	1 610 157,18	1 951 600,80
77	Produits exceptionnels	2 290,00	

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes de fonctionnement

2 - Section d'investissement

Chapitre	Libellés	BP 2023	RAR	Propositions 2024
	Dépenses	923 728,00	3 300,00	1 556 454,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 135,00		104 135,00
041	Opérations patrimoniales			1 967,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 703,00		85 144,00
20	Immobilisations incorporelles	198 750,00	3 300,00	258 975,00
21	Immobilisations corporelles	463 591,00		
23	Immobilisations en cours			244 003,00
14	PARKING 6	24 549,00		55 750,00
16	PÔLE ECHANGE MULTIMODAL			73 000,00
17	PARKING NORD			27 080,00
18	CONSTANCE			470 000,00
19	BOSQUET			236 400,00
	Total Dépenses			1 559 754,00

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses d'investissement

	Recettes	923 728,00	1 559 754,00
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	416 938,55	478 227,84
13	Subvention d'investissement	170 293,45	225 062,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		195 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		267 280,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	336 496,00	392 217,00
041	Opération patrimoniales		1 967,00

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes d'investissement

Il est enfin proposé au conseil municipal :

- De procéder au vote du budget primitif 2024 du budget annexe parking par nature avec reprise des résultats 31 décembre 2023 et des crédits de reports d'investissement.
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement
- Sans vote formel sur chacun des chapitres

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- **PROCÈDE** au vote du budget primitif 2024 du budget annexe parking par nature avec reprise des résultats 31 décembre 2023 et des crédits de reports d'investissement.
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement
- Sans vote formel sur chacun des chapitres
- **APPROUVE** le Budget Annexe Primitif Parking 2024 en son entier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 30 avril 2024

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



Résultats du vote :

Délibération 2024-42	DF - Parkings – Budget annexe primitif 2024	Pour :	27	GROUPE MAJORITAIRE, J. RAMS, M. POUGENC, C. BONATO, S. PIGNAN
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	2	O. BERTRAND, C. VANDERBISTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 030-213000037-20240430-DCM202442-DE